



L'HEURE JUSTE au centre de tri d'EBI



Réalité

! « Lorsque l'on dispose du verre dans nos bacs bleus, il contamine une forte proportion de matières recyclables (carton et plastique) qui ne peuvent ainsi être triées convenablement et qui sont donc envoyées au dépotoir. »

Le verre est retiré très tôt à travers les différentes étapes de tri. Conséquemment, **le carton et les plastiques ne sont pas contaminés par le verre** et sont aisément distinguables par nos équipements et nos trieurs. C'est pourquoi nos ballots de matières ne prennent pas le chemin de l'enfouissement pour cause de contamination par du verre et sont appréciés par les conditionneurs.

Réalité

! « Seulement 7% du plastique mis dans les bacs bleus est réellement recyclé. »

Plus de 95% du plastique admissible déposé dans les bacs bleus et reçu chez EBI est envoyé à des conditionneurs pour y être recyclé. Les équipements de tri optique en place dans notre centre de tri permettent un tri efficace avec des taux de contamination négligeables. La plupart des matières plastiques ont des valeurs de revente intéressantes; il y a donc un intérêt financier important à trier chaque matière plastique reçue. La majorité des rejets d'un centre de tri est constituée de matières non admissibles dans les programmes de récupération québécois et qui, ainsi, ne devraient pas se retrouver dans le bac bleu.

Réalité

« Le verre déposé dans nos bacs bleus n'a aucun autre débouché que l'enfouissement. »

Le verre reçu chez EBI est trié et séparé par nos équipements de tri. Trois différents types de verres sont ainsi générés et envoyés chez des conditionneurs. Ultimement, le verre conditionné est notamment inséré comme additif au béton, comme matière première pour du sablage au jet et comme agent filtrant.

Réalité

« Les centres de tri sont incapables de trier convenablement les matières recyclables et de produire des ballots de qualité. »

EBI a investi plusieurs millions en équipements optiques et mécaniques spécialisés au cours des dernières années. **La qualité a toujours été au cœur des opérations et nos employés effectuent un tri exemplaire dans l'industrie.** Il est toutefois important de mentionner que **le citoyen fait partie du processus et qu'il doit s'assurer de déposer uniquement des matières admissibles dans son bac bleu.** Votre rôle est donc tout aussi important que le nôtre !

Réalité

« Les matières reçues dans les centres de tri finissent presque toutes par être envoyées outre-mer, notamment en Asie. »

Soucieux du développement économique local, notre centre de tri est constamment à la recherche d'acheteurs locaux pour ses matières et priorise les conditionneurs québécois et canadiens. Ainsi, il existe un marché nord-américain pour les centres de tri en mesure de réaliser un tri de qualité des matières recyclables issues de la collecte sélective, comme c'est le cas chez EBI. À l'heure actuelle, une infime proportion est exportée pour conditionnement, faute de marchés locaux suffisants.



EBIQC.COM

670, RUE MONTCALM,
BERTHIERVILLE (QUÉBEC) J0K 1A0
1 800 486-0225